

Treillières

MAG' n°79
JUN
JUIL
AOUT
2018

Magazine d'information de la commune de Treillières



www.treillieres.fr

GRATUIT
TOUS PUBLICS



2 ÉVÉNEMENTS *mélodiques, électriques*

21

18h30/MINUIT

juin

30

2018

14h / 23h

**Fête de
la musique**

Place de la Liberté

**Le château
en fête**

Parc du Haut-Gesvres



Ils sont devenus de véritables citoyens

Une cérémonie pour rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune. Le maire Alain Royer, accompagné par Catherine Cadou, adjointe au maire déléguée notamment à la participation citoyenne et Marie-Madeleine Régnier adjointe déléguée, à la famille et à l'éducation ont tenu à marquer, en mairie, l'importance de cette citoyenneté naissante chez ces jeunes Treilliérains. Avant de remettre à chacun sa carte électorale et un livret du citoyen, le maire a rappelé les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique, de même qu'une explication approfondie de ce que signifie "Liberté, égalité et fraternité". « *Votre présence aujourd'hui démontre votre volonté de participer à la vie républicaine de notre pays* », a insisté le maire. « *En recevant votre carte d'électeur, vous devenez citoyen à part entière avec des droits et des devoirs, dont celui de voter.* » Thomas, jeune majeur présent ce jour-là, tient particulièrement « *à ce privilège de pouvoir donner son avis grâce au vote* ». Pour Emmanuelle, également 18 ans, cette cérémonie représente beaucoup : « *Je ne m'attendais pas à être invitée à un tel moment, c'est à la fois original, nouveau, et valorisant aussi. Maintenant, on doit se prendre en main* », dit-elle, ajoutant également que cette carte d'électeur lui donne envie de « *participer à la vie citoyenne, au dépouillement d'un scrutin par exemple* ». Rendez-vous aux prochaines élections alors : ce sera en mai 2019, pour les européennes.

→ À savoir

Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est le préalable à la journée défense et citoyenneté et permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics. Le recensement permet aussi d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Où et quand se faire recenser ? Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie, dans les trois mois qui suivent son 16^e anniversaire.

Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :

Lundi au vendredi - 8h30 à 12h30 • 14h à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).
Permanence état civil et formalités : samedi de 9h à 12h.

Numéro 79 : juin - juillet - Août 2018 - Dépôt légal à parution.

Magazine trimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication** : Alain Royer

Responsable de la rédaction : Catherine Cadou - **Coordination** : Sophie Escande-Sorin

Crédit photos : Mairie de Treillières • © herreneck.Fotolia.com

Réalisation : studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie** : Cartoffset - **Tirage** : 3850 exemplaires -

Distribution : Guy W. Services



Événements **P4**
L'accueil à la loupe



Portraits **P7**
Citoyens de demain **P8**
Petites mains et Land'art



Partageons nos passions **PI0**
DOSSIER **PI2**
**Construire ensemble l'avenir
de la commune**



Intercommunalité **P20**
Culture **P21**
Conseil municipal **P22**
Travaux **P24**
Économie **P26**
Expression libre **P28**
C'est pratique **P29**
Agenda **P30**



L'AVANT-PROPOS
DU MAIRE

DES MOMENTS À PASSER ENSEMBLE

Chers administrés,

L'été arrive à grands pas, avec son lot d'activités et de projets. La grande mobilisation des services de la ville est infaillible pour que la jeunesse de la commune puisse passer les meilleurs mois de juillet et d'août qu'il soit. Le programme propose cette année encore un éventail d'activités pour les jeunes, cela représente pour la ville à la fois un temps d'investissement et une responsabilité capitale, et mobilise également un budget important pour notre administration.

L'été est pour les services de la mairie une période particulière pendant laquelle l'accueil se poursuit, bien entendu, qu'il s'agisse de l'accueil principal comme des services de l'urbanisme, du CCAS et bien d'autres... C'est l'occasion pour moi de souligner que les services publics que nous construisons au fil des mois, sont l'addition d'études et de besoins avérés des administrés. Ils sont associés aux avis et aux observations que vous formulez à l'occasion de différentes instances de concertation, de questionnaires, de moments au sein desquels vous pouvez vous exprimer. Et auxquels je tiens. Le dossier de ce magazine vous en explique les contours.

Dans cette édition, il est question également des différents projets d'avenir, concernant la jeunesse : construction d'une nouvelle école, principes d'accueil des jeunes enfants... J'ai tenu à ce qu'une rubrique soit dédiée à ce sujet pour que les parents puissent s'y retrouver et comprendre les mécanismes de la garde des tout-petits.

Vitalité associative, projet de transport solidaire, ouverture d'une grande enseigne sportive sur la commune... Vous le verrez, cette édition est encore riche en informations. Je vous en souhaite une bonne lecture, et vous donne rendez-vous très bientôt pour un événement auquel vous tenez tout autant que moi : la fête de la musique. Venez profiter le 21 juin de la musique et de la restauration de nos commerçants et associations le temps d'une soirée festive à partager en famille et entre amis.

Je vous souhaite, avec un peu d'avance, un très bel été à tous.

Alain Royer
Maire de Treillières

Festivités

Le Fest'in Gesvres n'a pas eu lieu

Le report du Fest'in Gesvres a surpris de nombreux Treilliérains comme l'équipe municipale. L'association organisatrice de ce qui devait être la première édition a mis en avant « des conditions pas réunies pour pouvoir accueillir convenablement festivaliers, artistes et bénévoles ». L'équipe du Fest'in Gesvres a tenu à remercier « l'enthousiasme des 131 bénévoles mobilisés – dont 82 Treilliérains – et les nombreuses entreprises – dont un agriculteur – qui avaient souhaité participer à la réussite du festival. » Associations d'astronomie, Renaissance du Haut-Gesvres, beaucoup d'entités de la commune se sont investies dans cette entreprise culturelle et éco responsable privée. De son côté, la municipalité « regrette cette annulation, la richesse de la thématique choisie – économie circulaire, développement durable – laissait entrevoir un événement de qualité ».



Police spéciale du maire : Les pouvoirs du maire limités par la loi

Les prérogatives en matière de police administrative générale et spéciale sont depuis 2013 encadrées par une évolution du cadre de la loi, qui a prévu un mécanisme de transfert de certains pouvoirs du maire

vers le président de la communauté de communes. C'est le cas à Treillières et ces domaines concernent l'assainissement non collectif, la collecte des déchets ménagers mais également les pouvoirs de police spéciale du maire : habitat, circulation... État des lieux.

En 2013, la loi a en effet renforcé les pouvoirs de police spéciale transférés de manière automatique aux présidents d'intercommunalités. Ainsi, les maires des communes d'Erdre et Gesvres s'étaient déjà entendus sur le transfert, avec le président de la communauté de communes, des pouvoirs de police spéciale en matière d'assainissement non collectif et de collecte des déchets ménagers. « Après les élections de 2014, la règle était que ce transfert serait automatique, sauf en cas d'opposition et de la renonciation du président de la communauté de communes à exercer ces compétences », rappelle le maire, Alain Royer. Toutefois, la formalisation de cette renonciation ayant été tardive au regard des délais fixés par la loi, les responsabilités liées aux polices spéciales de la circulation, du stationnement, notamment des résidences mobiles (gens du voyage) ont bien été confirmées à la communauté de communes Erdre et Gesvres. « En pratique, la commune n'est pas entièrement dépossédée de son pouvoir de police car l'exercice de ces pouvoirs de police spéciale reste bien une affaire communale, dont je reste le garant du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique », poursuit le maire. « Même si le transfert de nos pouvoirs de police spéciale à la communauté de communes nous prive d'une capacité d'action dans des domaines qui sont pourtant si prégnants dans la vie communale, il est important de rappeler que l'exercice de ces compétences par une autre autorité que le maire n'a pas d'incidence sur le quotidien des administrés ». Limités par la loi à certains domaines (assainissement, déchets, sécurité des manifestations culturelles et sportives...) ces domaines s'appuient sur une coopération intercommunale permettant d'instaurer une collaboration ponctuelle, ou plus durable, entre le maire, Alain Royer, et le président de la communauté de communes, Yvon Lerat, par ailleurs conseiller municipal à Treillières.

Sécurité

La délinquance est en baisse

La municipalité de Treillières, comme les autres communes d'Erdre et Gesvres, a l'autorisation, depuis le 1^{er} janvier dernier, de communiquer sur les chiffres de l'observatoire de la délinquance. Il s'agit précisément de données des faits de délinquance sur la commune constatés par les services de la gendarmerie nationale. Sur les cinq premiers mois de l'année 2018 écoulée, le nombre de faits constatés met en exergue une baisse très significative des faits de délinquance de 75 %, avec un total de 69 faits constatés, contre 280 en 2017 pour la même période. Tous des faits de délinquance sont en baisse, notamment les atteintes aux biens (- 74 % ; 58 contre 224 en 2017), les atteintes à l'intégrité physique (- 76 % ; 8 contre 33 en 2017) et escroqueries, infractions économiques et financières (- 87 % ; 3 contre 23 en 2017). « Notre politique en matière de vidéo-protection porte ses fruits », assure le maire, Alain Royer. « En plus de la collaboration assurée avec les services de la gendarmerie, ce dispositif a un effet dissuasif car depuis son installation, nous avons beaucoup moins de cambriolages et de dégradations que dans les communes voisines qui n'en disposent pas. »

Sport

Le footbag saisit la balle au bond

Au début du printemps dernier, le footbag, discipline émergente, spectaculaire et encore trop méconnue, était de passage à Treillières à l'occasion du championnat de France, dans la récente halle de raquettes. L'association nantaise de footbag, baptisée Carnabal, valorise ce sport qui se joue avec les pieds, est « un mix entre le tennis ballon, le badminton et le volley », indique Nicolas Janin, président du club. « Les matchs se jouent soit en un contre un, soit en deux contre deux. » Il existe également une version freestyle, mix entre jonglage au football, danse et art martial, avec une balle plus petite et plus molle que pour le footbag.

Infos sur www.carnabal.fr et www.facebook.com/footbag.carnabal



Œufs de Pâques

C'était le 1^{er} avril...

... et ce n'était pas un poisson ! Désormais incontournable événement treilliérais pour les plus petits, la traditionnelle chasse aux œufs a animé un dimanche de Pâques maussade, ne touchant pas l'enthousiasme des enfants et de leurs parents, pour cette chasse géante dans le parc du Haut-Gesvres. 2 800 œufs en chocolat ont été récoltés lors de cette nouvelle édition, pour 360 enfants au rendez-vous cette année (environ 300 l'année passée).

Services à la population

L'accueil à la loupe

Depuis plusieurs semaines, une expérimentation est menée sur les nouveaux horaires de l'accueil de la mairie. Afin que la nouvelle organisation puisse correspondre du mieux possible aux besoins des usagers, ces derniers ont été invités à s'exprimer par le biais d'un questionnaire en ligne : sur l'ensemble des réponses enregistrées, une très large majorité indique être satisfaits des nouveaux horaires (32,5 % sont même tout-à-fait satisfaits et 51,2 % sont satisfaits). Avec une ouverture des services dès 8h30 (au lieu de 9 h) en semaine, une permanence du service urbanisme un samedi par mois et du guichet famille en période d'inscription, les services municipaux ont élargi leur amplitude d'accueil, ce qui n'est pas sans déplaire à un administré, Erwan venu ce samedi matin au service de l'urbanisme : « Deux samedis par mois, ce serait pas mal mais un c'est déjà bien. En semaine,



compte tenu de mon travail, impossible de trouver du temps pour passer en mairie ».

Le bilan définitif de la période d'expérimentation actuellement menée sera dressé après la période estivale afin soit de se poursuivre par une nouvelle période d'expérimentation soit de se conclure par l'adoption des horaires actuellement en place.

Transport

Un minibus tout neuf

Le nouveau véhicule de transport municipal, financé par les entreprises locales, est mis à la disposition des services municipaux et des associations de la commune, notamment pour le déplacement des enfants.



Sport

Les flammes en entrée de ville

Les trois flammes (sur cinq possibles) décrochées en début d'année par la commune au challenge national organisé par le Comité régional olympique et sportif, parent désormais les entrées de Treillières.

Une brillante reconnaissance désormais visible pour tous les visiteurs.



Conseil des Sages

Des jardins familiaux à l'étude



A l'initiative du conseil des Sages, une réflexion est actuellement menée par la collectivité pour proposer des terrains familiaux aux personnes habitant en immeubles et ne disposant pas de terrain pour jardiner chez elles. Jean-Baptiste Lebreton, élu au conseil des Sages, indique que « le but est de favoriser des échanges et du partage autour de l'activité de jardinage, exclusivement bio, aucune utilisation de produit chimique ne sera possible. » Les personnes intéressés peuvent se faire connaître auprès du centre communal d'action sociale au 02 40 94 64 16.

Une commission évaluera la motivation des candidats. Les jardiniers retenus s'engageront à respecter un cahier des charges.

Cérémonie

Hommage à Jean-Paul Aubin

Un vif hommage a été rendu le 14 avril dernier à l'ancien maire de Treillières (1983 – 2001), Jean-Paul Aubin, en présence de son épouse, Claudine Aubin, ses enfants et petits-enfants ainsi que du maire Alain Royer, et de Elisa Drion, conseillère départementale. L'investissement et le dévouement du maire ont été soulignés, une plaque commémorative et départementale a été apposée sur sa tombe, offerte par le Souvenir français, qui a tenu à rappeler que Jean-Paul Aubin était « ouvert au monde, sans rien revendiquer d'autre que la satisfaction d'apporter sa pierre à l'édifice, en bon architecte qu'il était, tombé amoureux de sa ville de Treillières, qu'il a servie avec passion et dévotion pendant de nombreuses années ».



Jean-Philippe veut épater la galerie

Jean-Philippe Boucher aurait voulu être vitrailliste. Le destin professionnel l'aura conduit vers d'autres voies, sur d'autres itinéraires. Ça, c'était avant, avant le déclic qui a poussé ce Treilliérain à faire de ses pinceaux et de ses couleurs son travail, au quotidien.

Jean-Philippe Boucher est un peintre de la lumière, de la chaleur, des corps et des ombres. Dans son petit atelier rue de Rennes, il manipule les formes et les genres avec un style bien à lui, un univers de clairs obscurs dans lequel il met en scène la vie : l'humain, la flore, la matière, dans une harmonie apaisante faite de tons chauds. « *J'ai toujours peint, depuis l'âge de 15 ans, sans l'objectif d'en faire mon métier* ». Des formations de peintre



en bâtiment et peintre décorateur en poche, Jean-Philippe a d'abord exercé une profession plus classique, « *mais toujours avec une approche particulière de la matière et de l'environnement...* » Imprégné par cette passion du dessin, c'est finalement à 43 ans que l'artisan est devenu artiste. « *Je me suis posé les bonnes questions et j'ai suivi mon instinct pour vivre de l'art* » : un projet de vie, de famille, un projet du cœur tant l'huile, l'acrylique et « *cette profonde envie de créer et de susciter de l'émotion, est forte* ». Trois ans plus tard, l'artiste Jean-Phi est resté fidèle à ses idéaux et ses valeurs naturelles, inté-

grant parfois dans ses créations des matières comme du sable, des feuilles ou des écorces. Un prochain défi ? « *Exposer dans une galerie d'art, pour toucher un public encore plus large* ». Mais pour exposer, paradoxalement, il faut puiser dans son porte-monnaie. « *Payer pour travailler, ça m'interroge* », s'amuse-t-il. Jean-Phi est aujourd'hui inscrit sur la plateforme de financement participatif Ulule. « *Si je réussis à toucher la corde sensible de publics, peut-être m'aideront-ils à aller encore plus loin...* »

Contact. Tél. 06 49 12 65 58
<https://fr.ulule.com/expo-galerie-art/>

Luc, aîné de tous



C'est un visage connu, attendu, il est un peu ici chez lui, Luc Robbé. Ici, c'est l'EPHAD Les Sources du Verdet. Avec le CCAS, il propose au public, chaque jeudi, un temps convivial et d'échange à partager avec les résidents. Et pour enrichir le vécu et le quotidien des aînés, Luc, 78 ans, « *n'hésite pas à venir, plusieurs fois par semaine* ». Bavard, il n'esquive aucun sujet, reste attentif aux questions, se montre précis dans ses récits. « *Autour d'un café, d'une promenade dans le jardin, je profite des résidents comme eux profitent de moi* », dit-il. Dans sa quête de solidarité, Luc

aux milles vies – service en Algérie, mareyeur, administration pénitentiaire, expert en façonnage – a toujours une anecdote, le mot pour rire. Sociable ? Le mot est faible. Participer à rompre l'isolement des autres, il en fait son affaire. « *J'ai le souvenir que lorsque j'avais 7 ou 8 ans, j'accompagnais ma tante dans les maisons de retraite. Je trouvais ce mélange des générations assez naturel. Aujourd'hui, ce contact entre jeunes et anciens se perd. C'est dommage. On est toujours l'ancien d'un plus jeune, l'enfant d'un aîné, nous avons tous besoin les uns des autres* ».

ÉCOLE LA CHESNAIE

Petites mains et Land'art



Pratique artistique qui consiste à se servir de ce qu'offre la nature pour réaliser des œuvres d'art *in situ*, le land'art permet aux jeunes enfants de s'exprimer artistiquement, dans le but également de préparer une exposition. Plusieurs classes treilliéraires de différents niveaux se sont ainsi initiées au land'art, les enfants étant accompagnés par l'association Landes'Art et notamment l'artiste plasticienne Gwenaëlle Hugot : « *je questionne avec onirisme et poésie le rapport que nous entretenons avec la nature, c'est une démarche à la fois ludique et pleine de sens pour les enfants* ». Du sens, il y en avait, car en plus d'être mobilisés pour partir à la

cueillette d'objets de récupération et d'éléments naturels, les enfants ont participé à la constitution d'une grande œuvre qui fera partie de la randonnée-exposition Landes'art, chemin pédestre d'environ 6 km en accès libre et gratuit, visible à partir du 24 juin prochain à Notre-Dame-des-Landes. Merveilleuse initiative pour introduire l'art contemporain en milieu rural et fédérer les (très) jeunes habitants autour d'ateliers pédagogiques, « *ce projet land'art se focalise cette année sur les quatre éléments – l'eau, la terre, le feu et l'air – l'implication de enfants a été belle et appliquée* », poursuit Gwenaëlle Hugot.

ÉCOLE JOSEPH-FRAUD

Une vie de châteaux

Comme tous les ans, un voyage anime le parcours éducatif des écoliers : le Val-de-Loire s'est ainsi offert quatre jours aux CM1 et CM2 de l'école Joseph-Fraud. Visite guidée du château d'Ussé, de la maison de la magie à Blois, animation avec la Ligue pour la protection des oiseaux, jeu de piste à Amboise... « *Dans les magnifiques jardins de Villandry, les enfants ont pioché de nombreuses idées pour agrémenter les jardins de l'école* », raconte Laurianne Santi, enseignante. « *Ce voyage est aussi perçu comme une classe délocalisée pour apprendre différemment*. » Histoire (de la Renaissance notamment), art contemporain et géographie avaient donc donné rendez-vous aux enfants dans ce Val-de-Loire : les

châteaux de Chaumont et de Cheverny ont aussi été une occasion de faire un clin d'œil à Hergé et son célèbre Tintin. Sciences naturelles

étaient également au programme : les enfants ont pu observer les traces des castors et écouter le chant des oiseaux...



Agenda

École Joseph Fraud
Fête de l'école le 16 juin de 10h à 16h

Écoles La Chesnaie et A. Vincent
Fête des écoles le 23 juin dans la cour de l'école Alexandre Vincent de 10h à 18h

École Sainte-Thérèse
Kermesse le 1^{er} juillet, dès 11h.

ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

Une course pour la vie

Une course solidaire pour tous les élèves, de la petite section au CM2, selon un principe simple : les enfants se sont fait parrainer pour courir, l'argent récolté est partagé entre l'association Ela qui se mobilise pour les personnes atteintes de leucodystrophies, et les Petites sœurs des pauvres, qui viennent en aide aux personnes âgées ayant de très faibles ressources. Mi-avril dernier, 200 petits coureurs et parents de l'école Sainte-Thérèse se sont donc retrouvés sur la piste d'athlétisme de Treillières,

malgré un temps tristounet. « Cet évènement avait plusieurs objectifs », explique Monique Chaillou, la directrice : « Le premier est sportif. En effet, à l'issue d'un entraînement régulier réalisé à l'école, les élèves ont couru selon le contrat qu'ils s'étaient donné : de 10 minutes pour les plus petits, jusqu'à 30 minutes pour les CM. Le second est solidaire car cette opération a permis de



collecter près de 1 700 € au profit des deux associations ».

ÉCOLE ALEXANDRE-VINCENT

Implication et motivation des enfants

« La diversité des projets et les choix pédagogiques contribuent à l'élaboration, pour tous les élèves, de parcours d'apprentissages riches, tout au long de l'année », indique Jean-Pierre Grimaud, directeur de l'école Alexandre-Vincent : parcours d'éducation physique et sportive, parcours littéraire (avec notamment un projet radio et reportages des CMI/CM2), parcours culturel, citoyen... « Les objectifs de l'école pour cette année étaient d'assurer une progressivité des apprentissages sur les cinq années de scolarité élémentaire en

ayant le souci de développer la motivation, donc l'implication des élèves autour de projets diversifiés et pérennes. Ces objectifs seront atteints. » Parmi les projets significatifs menés, notons le spectacle marquant l'abolition de l'esclavage, *Histoires croisées de Yann et de Samba* : l'esclavage à plusieurs voix, présenté par une petite soixantaine d'élèves, associant danses, chants et récits. Autre évènement marquant de l'année, 28 élèves de CM2 ont eu la chance d'être accueillis par leurs homologues d'une école d'Espoo, proche d'Helsinki en

Finlande. À leur tour, les enfants et leurs familles ont accueilli les Scandinaves, fin mai dernier.



La Loire-Atlantique, la Vendée et la Bretagne comme théâtre de vacances estivales. Pour permettre aux enfants de découvrir de nouveaux loisirs, de pratiquer des activités de plein-air au bord de la mer ou à la campagne, de

JEUNESSE

Que feront les jeunes cet été ?

mieux connaître leur environnement et de faire le plein d'activités culturelles, la ville et ses services enfance-jeunesse proposent chaque année un programme de séjours thématiques. Dès ce mois de juillet, 128 vacanciers auront ainsi l'opportunité de vivre des expériences collectives autour d'activités variées : sensations nautiques (surf, paddle...), activités équestres à Saint-Mars-du-Désert, aventure au Château de la Turmelière, du camping... Il y en aura pour tous les goûts.

Des semaines estivales et conviviales dans les structures municipales. Au centre de loisirs (3-9 ans) et au Tremplin (9-14 ans), les enfants et les jeunes Treilliérains sont aussi nombreux à profiter chaque été d'un cocktail d'activités imaginé par les animateurs : grands jeux nature, aventure, détente, expériences collectives...

Les activités se dérouleront du 9 juillet au 30 août.

En principe, les séjours affichent complet. Informations au guichet famille, tél. 02 40 94 69 31 et 02 40 16 72 35

Faire garder son enfant : quelles solutions ?

Crèche, assistante maternelle, garde à domicile... Pour les parents des 2,4 millions d'enfants de moins de 3 ans que compte actuellement la France, c'est souvent très compliqué, et Treillières n'échappe pas à la règle, en dépit d'efforts constants de la municipalité pour proposer des services et des informations permettant aux familles de faire garder son enfant en bas-âge. Tour d'horizon des principaux modes d'accueil.



✓ Les accueils collectifs

- Le multi-accueil *Bulle de rêves* fonctionne comme un accueil ponctuel ou régulier, destiné aux jeunes enfants âgés de deux mois ½ à quatre ans révolus. L'accueil des enfants y est assuré par une équipe de douze professionnelles. La structure d'une capacité de 35 places accueille les enfants en journée complète ou en demi-journée. **Infos au 02 40 94 67 90**

- Sur une matinée par semaine pour les enfants de 2 à 3 ans non scolarisés, *La passerelle* propose aux enfants de la commune un espace adapté et des activités d'éveil spécifiques à leur âge. C'est un lieu de socialisation où l'enfant découvre progressivement un rythme de groupe. **Infos au 02 28 07 93 85**

✓ L'accueil individuel chez les assistantes maternelles

L'enfant est confié à une assistante maternelle agréée par le Conseil départemental. Un complément du libre choix du mode de garde (CMG) peut être versé par la CAF et son montant varie selon l'âge de l'enfant et les revenus des parents. Un crédit d'impôt est possible, selon conditions. Sur la commune, il existe 285 places chez les assistantes maternelles agréées et formées.

→ À savoir

Certaines assistantes se regroupent au sein de Maisons d'assistantes maternelles, des MAM, dont les avantages sont aujourd'hui reconnus : espaces de jeux, possibilités d'expérimentation de liens sociaux plus importants tout en alliant accueil collectif et cadre familial.

À Treillières, il existe *L'île aux câlins*, Parc du Haut-Gesvres, rue Étienne-Sébert, tél. 06 70 41 84 79

✓ D'autres modes d'accueil

• La **garde à domicile** s'organise au domicile des parents, qui restent employeur de la personne avec laquelle ils établissent un contrat de travail.

• La **garde partagée** : l'enfant est gardé alternativement au domicile de l'une et de l'autre famille qui partage le même salaire. Côté finances, c'est le même principe que la garde à domicile sauf que les frais sont partagés.

• La **halte-garderie** est une structure au sein de laquelle il est possible de confier son enfant au personnel qualifié quelques heures par semaine. Pratique pour se libérer pour un rendez-vous ou une envie de souffler.

• La **crèche d'entreprise** est un service que certains employeurs (entreprises, administrations, hôpitaux...) proposent. Sur Treillières, il existe la crèche *Les petits pirates* au sein de la zone artisanale de Ragon. Elle propose un service d'accueil régulier et occasionnel aux collaborateurs des entreprises locales. **Contact : 14 rue Lavoisier, tél. 02 40 29 22 18**

✓ S'informer et se rencontrer

Le Relais petite enfance est un lieu d'information, d'écoute et de rencontre où se côtoient les parents, les enfants (0 à 6 ans) et les professionnels. Pour être conseillé dans ses démarches administratives (contrat, bulletin de salaire...) ou, pour les assistantes maternelles, s'informer sur son métier, le statut, les droits... L'une des missions du RAM est également de contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel en proposant des temps de réunion à thème et des activités avec les enfants accueillis chez les assistantes maternelles.

Contact : Relais petite enfance,
tél. 02 40 94 52 59

→ À savoir

La commune propose différents temps d'échanges pour accompagner la parentalité :

- **Le café des parents** : lieu d'échanges avec une psychologue.

Infos au 02 40 94 67 90

- **Deux conférences** par année organisées en partenariat avec la commune de Grandchamp-des-Fontaines.

Infos au 02 40 94 52 59

- **Des consultations individuelles** un après-midi par mois, en partenariat avec l'école des parents et des éducateurs.

Infos au 02 40 16 72 33

C'est dit...

Élisa Drion,
conseillère municipale
déléguée à la petite enfance
et conseillère départementale



« Le nombre croissant de naissances sur la commune constitue à la fois une richesse pour notre territoire et un enjeu majeur pour notre collectivité. Notre ambition est que toutes les familles qui souhaitent pouvoir bénéficier d'un mode d'accueil pour leur enfant puissent être orientées et accompagnées dans leur recherche. Ainsi, la ville, en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique et la Caisse d'allocations familiales, développe et renforce, chaque année davantage, des solutions concrètes : accueil chez un assistant maternel agréé, garde à domicile, accueil collectif municipal ou associatif, micro-crèches... Un pôle enfance-solidarité ouvrira dans quelques mois pour informer les parents en quête de ces informations. La municipalité reste favorable à accueillir d'autres types de structure sur la commune afin d'élargir un maximum l'offre d'accueil. »

Faire confiance à une assistante maternelle

À leur domicile, les assistantes maternelles agréées exercent, avec passion et responsabilité, une profession à part entière. Elles sont 86 à exercer sur la commune. Rencontre avec deux d'entre elles, Carole et Marie-Christine.



Dans le salon, les jouets à emboîter côtoient les livres d'images cartonnés. « Je prépare la pièce tous les matins pour que les enfants puissent être accueillis dans un espace confortable et sécurisé. » Carole Fievet connaît les précautions d'usage, note scrupuleusement tout sur les enfants accueillis, pour rendre compte ensuite aux parents. Ce matin-là, l'ambiance est plutôt détendue : les tout-petits Maélie, Elana, Calie, Jules (...) observent, jouent, câlinent et grandissent en compagnie de Carole et Marie-Christine Rousseau, présente pour les besoins du reportage. Formées, agréées, expérimentées, « les assistantes maternelles accueillent au maximum quatre enfants simultanément, leurs propres enfants inclus », témoigne Carole, qui insiste sur la valeur et le professionnalisme « de ce vrai métier ». Être à l'écoute de l'enfant, comme des attentes des parents, « savoir concilier un équilibre avec sa vie personnelle », complète Marie-Christine, les prérequis pour exercer cette belle profession ne sont pas à prendre à la légère. « Dialogue, confiance et sécurité affective sont à la base d'un accueil réussi de l'enfant », résumant-elles, « il y a ces sourires quotidiens, des émotions très concrètes, procurées par l'insouciance et l'innocence de ces bambins confiés ».

Trouver une assistante maternelle disponible sur le site
assmat.loire-atlantique.fr

→ À savoir

Sur internet, il existe une multitude de sites spécialisés dans la garde d'enfants : www.garder-mes-enfants.fr ; www.nounou-top.fr...

La ville a édité un guide "Les accueils petite enfance à Treillières" disponible en téléchargement sur le site.

Assistant(e) maternel(le) : et pourquoi pas vous ?

Demande d'agrément, obligations et responsabilités, convention collective, formation, contrat de travail... Retrouvez toutes les informations utiles à l'exercice d'un métier qui contribue activement au bien-être et à l'épanouissement des enfants sur le site assmat.loire-atlantique.fr

DRESSING

Des pipelettes font des emplettes

Une alternative à la consommation à tout prix. Sensible à la problématique environnementale et à l'impact grandissant de l'homme sur ses ressources, des initiatives naissent ici et là pour promouvoir la réutilisation des objets de consommation, notamment des vêtements et textiles. Une récente association treilliéraine milite en ce sens.

Voilà un an que l'association est née, issue d'expériences respectives de copines, autour de vide-greniers, de bourses aux vêtements, de vente à domicile... « *Nous avons imaginé une autre façon de consommer, associée l'occasion de rencontrer du monde dans un esprit festif et convivial* », explique Emmanuelle Pétard, membre active. L'association Les pipelettes font des emplettes a ainsi pris son envol, selon une démarche louable, celle de proposer des vêtements d'occasion à petits prix, avec un préalable : « *vider ses armoires de vêtements qui ne sont plus portés mais encore tendance et en bon état pour ainsi renouveler son*



Imaginer une autre façon de consommer

Emmanuelle et Mathilde Pétard, Camille Dupin, Maëlle Michaud et Christelle Lalliaume.

dressing à petit prix ». Deux premiers vide-dressing ont été organisés au restaurant Le Moulin blanc, partenaire de l'association. Ces moments ont accueilli une trentaine de déposantes et au total environ 80 personnes présentes lors de la soirée. « Environ 700 pièces ont été exposées sur des portants classés par taille, facilitant la recherche des convives, et permettant aussi aux déposantes de passer une soirée sympa sans avoir à s'occuper de la vente. » Moyennant une petite

contribution permettant d'investir dans du matériel professionnel, l'association poursuit son aventure avec un troisième événement organisé début juin dernier. « Nous avons pu compter sur l'aide de boutiques éphémères comme "Les collections de Sophie" et "Un temps pour elle boutique", qui ont eu la gentillesse de nous prêter du matériel pour le démarrage », poursuit Emmanuelle Pétard.

Contact : Les pipelettes font des emplettes, courriel : lespipelettesfontdesemplettes@gmail.com

VOIX

Chorale recherche chanteurs

Être motivé, aimer chanter, deux conditions suffisantes pour rejoindre la chorale de Treillières et son ambiance sympathique et conviviale. Sous la direction de Marie-Annick Demont, cette chorale propose un répertoire très varié, abordant tous styles et toutes les époques : classique, Renaissance, folklore, chants sacrés, gospels, contemporain... Femmes et hommes sont attendus, « *mais surtout des hommes car la chorale est en déficit de voix masculines* », indique Marie-Annick Demont. Avis aux voix disponibles !



Tous les jeudis soirs en toute convivialité

Séances chaque jeudi à 20H30, salle du Haut-Gesvres, infos au 02 40 57 21 85 marieannickdemont@gmail.com

HUMANITAIRE

Des Elles dans le dos

C'est l'histoire de quatre femmes engagées dans le cadre de la course La Sénégalzelle, course humanitaire 100% féminine au Sénégal permettant d'apporter des fournitures scolaires aux écoliers. « C'était une merveilleuse parenthèse, la course s'est déroulée sur une semaine, fin avril dernier, organisée en cinq étapes de 10 à 12 km en moyenne sur des pistes à travers la savane et la brousse », explique Aurélie Chabanaux, membre du collectif. Parties le 21 avril, chacune remplie de la même envie de rencontres, de partage et d'entraide, les quatre copines - Aurélie, Alice, Virginie et Stéphanie, professeure d'histoire géographie au collège Le Haut-Gesvres à



Course humanitaire 100% féminine

Treillières – ont pu « échanger, apprendre énormément de la culture sénégalaise, nous enrichir mutuellement de nos visions du monde et de nos expériences. » Bilan au bout de cette semaine : 2 789 enfants ont reçu une précieuse dotation grâce aux 70 gazelles participantes et à leurs 3 220 kg de matériels. Dépassement de soi, courage, « cette aventure solidaire,

c'est aussi et paradoxalement l'occasion de mieux se connaître soi-même. »

Infos sur le site www.helloasso.com/associations/des-elles-dans-le-dos/

SPORT

Deux champions départementaux de pétanque

14 ans après leur dernier sacre, Hervé Normand et Patricie Brignonen, ont remporté le dernier championnat départemental en doublettes seniors, à Châteaubriant. Membres du Pétanque club treillierain, le duo défendra ses chances de décrocher un titre national, en septembre prochain à Quillan, dans l'Aude. Le club qui évolue en Nationale 3 organisera le 30 juin prochain les "12h de pétanque de Treillières", seniors et féminines.

Infos sur http://club.quomodo.com/petanque_treillieres

Septembre sera chargé

Opération VitalSports les 1^{er} et 2 septembre, forum des associations et marché fermier le 8 septembre, fête du sport le 23... Voir les détails dans la rubrique agenda de ce magazine, pages 30 et 31.



Belle saison pour les UII du Basket club

34 enfants inscrits, de quoi faire trois équipes engagées dans le championnat. Pierre, l'un des entraîneurs, insiste : « les enfants ont beaucoup progressé, notamment depuis le passage à deux entraînements par semaine, rendu possible grâce aux créneaux libérés après l'ouverture de la halle de raquette. La prochaine saison sera belle. »

Infos sur www.treillieresbasketclub.com



Construire ensemble l'avenir

Des citoyens sollicités, interrogés, mobilisés et qui aident les élus et leurs services à bâtir le futur de leur ville, c'est aujourd'hui une réalité.

En effet, les initiatives de collectivités territoriales visant à permettre aux citoyens d'exprimer leurs souhaits quant à l'aménagement ou au fonctionnement des services de leur ville, se multiplient. Treillières n'échappe pas à la règle et a mis en place des instances de participation permettant à ses habitants de s'exprimer et de contribuer aux projets communaux. La ville s'appuie aussi sur une vision partagée du territoire, en déclenchant, pour chaque projet, une dynamique collective : écoles, villages, médiathèque... À chaque fois, les avis des habitants sont sollicités.

Pour ce faire, de nombreux outils participatifs ont été conçus, à l'instar des récents questionnaires, en ligne, qui permettent de recueillir les idées et positions de chacun avec pour but de mieux organiser, et de financer, les projets de demain.



Concertation et consultation : la preuve par huit

Afin de faciliter la prise de parole de chacun, différentes instances existent et vivent : réunions thématiques, présentations publiques, commissions municipales... Ces groupes d'échanges et de discussions – composés d'élus, d'habitants, de techniciens, de jeunes habitants... – fédèrent la population autour de projets divers. En voici huit exemples concrets.

Des questionnaires en ligne



► Pour mieux accueillir le public, la mairie a modifié, à titre expérimental, les horaires d'ouverture des services administratifs. **Un questionnaire de satisfaction** a été proposé avant la mise en place définitive des nouveaux horaires.



► Une réflexion sur la jeunesse a été engagée. **Un recensement en ligne des avis** a été proposé en avril pour recenser les besoins des jeunes Treilliérains et construire la politique jeunesse de la commune, adaptée aux besoins exprimés.

de la commune



Réunion thématique sur le transport solidaire.

Des ateliers thématiques



Particulièrement adapté quand il s'agit de réfléchir à un sujet pour lequel il existe un point de contact avec les usagers, **la démarche de design de services** est utilisée pour aboutir à des hypothèses d'organisation, des prototypes. Cela a été le cas pour imaginer, collectivement, la manière dont il était possible d'améliorer l'accueil de la mairie.



Afin d'imaginer une solution de transport solidaire, une **réunion thématique** sur ce sujet a été organisée en présence des acteurs du domaine (*lire aussi page 19*).

Des réunions avec les habitants



Tous les deux ans, afin de recueillir les attentes des administrés et d'une manière générale écouter la parole des habitants, **des réunions publiques de village** sont organisées par la municipalité.



Lorsque le sujet relève d'une importance stratégique majeure, la municipalité propose un **temps d'échange particulier avec le public**, de façon élargie (grand public) ou restreinte (riverains), comme cela a été le cas au sujet de la ZAC de Vireloup ou du Plan local d'urbanisme intercommunal, le 29 mai dernier. En outre, une enquête publique sera également menée sur la ZAC de la Belle-Étoile.

De la démocratie participative



Le conseil municipal des enfants regroupe une vingtaine de jeunes conseillers élus par leurs pairs, qui se réunissent tout au long de l'année pour proposer des projets (animations au château, collecte de déchets, marché de Noël...) et participer aux moments solennels de la ville : cérémonies officielles, inaugurations...



Le conseil des Sages, créé par le conseil municipal, est une instance consultative de réflexion qui, par ses analyses et ses propositions, éclaire la ville sur différents projets pertinents, envisagés ou en cours de réalisation. C'est un lieu d'expression pour des personnes ayant une bonne connaissance du territoire.

La construction de la vie locale : Un équilibre élus – techniciens – administration



Réunion publique de villages.

La coproduction est intégrée dans la pratique municipale : pour prendre les bonnes décisions, les élus s'appuient sur les avis, souvent techniques, des équipes municipales de leur administration. Sur la base des travaux menés dans les différentes instances de concertation, différentes organisations permettent de faire avancer les projets :



Comités de pilotage, groupes de travail, réunions thématiques (...)

... sont des instances de production d'idées, de travail et de validation des choix stratégiques. Ils sont généralement constitués d'un représentant du service municipal compétent, d'un élu, et d'acteurs de la vie publique. Selon le projet, cela peut être des parents d'élèves, un chef d'établissement, des représentants du Département, de la Région, des entreprises, des commerçants...

En mairie, ces instances de production se sont récemment réunies pour avancer sur les sujets suivants : la future médiathèque, l'avenir du commerce à Treillières, le pôle enfance-solidarité, le déploiement de l'assainissement...

Éclairage...

L'ACTION PUBLIQUE, UN CHEMINEMENT PARTICIPATIF

Innover en partant des pratiques, en observant les usagers, les agents, en co-construisant des réponses : tel est bien l'esprit du service public de demain, qui bouscule les habitudes des collectivités. « Les évolutions, qu'elles soient politiques, administratives ou sociétales, obligent les institutions publiques à anticiper, à se réorganiser, à retisser un lien entre les différents acteurs du territoire et à offrir un service approprié », assure le maire, Alain Royer. « En fédérant la population autour de projets divers, les habitants voient de façon concrète leur utilité dans leur quotidien actuel et à venir. Du côté des services de la mairie, ces instances permettent d'agir plus facilement pour confirmer, ou au contraire modifier, l'offre des services publics. Et de proposer un budget adapté. »



En amont du conseil municipal, ou pour aider le maire et ses adjoints dans leurs décisions, interviennent plusieurs **commissions municipales** au sein desquelles se prépare le travail d'analyse des projets, dernière étape avant son vote au conseil municipal.

Ces séances de travail ne sont pas publiques. Toutefois, si la commission l'estime nécessaire, des membres extérieurs peuvent y être invités afin d'émettre un avis éclairé. En mairie, ces commissions se réunissent par compétences : ressources, aménagement-urbanisme-travaux, famille-éducation-solidarité, vie locale, marchés publics...

4 regards sur la concertation et la réflexion partagée



Donner du sens à l'action municipale

« Avec la numérisation de l'administration, les outils ont changé ; les usages aussi : l'administration évolue, nos pratiques également. La co-construction et la mise en place d'outils de démocratie participative permettent de redonner du sens à ce que nous faisons en tant qu'élus pour la ville. Cette méthode améliore la qualité du service et remet le citoyen au cœur de l'action publique. Être à l'écoute des administrés est primordial, leur parole est aussi légitime que celle des techniciens, des partenaires, des élus... »

Catherine Cadou,
adjointe au maire déléguée à l'administration générale,
aux ressources et à la participation citoyenne.



Construire la vie publique

« 12 réunions publiques, soit une par commune, sont organisées depuis le 15 mai dernier et jusqu'au 20 juin sur le territoire afin de présenter le projet d'aménagement et de développement durable actualisé après l'abandon du projet d'aéroport. Cette thématique touche directement les habitants, les usagers des services et l'ensemble des acteurs du territoire, c'est pourquoi ces moments d'échange et de concertation sont fondamentaux. Ce sont des étapes indispensables dans la construction de la vie publique. »

Sylvain Lefevre,
vice-président d'Erdre et Gesvres délégué à la gestion
de l'espace, à l'urbanisme et à l'habitat.

Faire quelque chose ensemble

« Beaucoup de projets émanent de réflexions menées au sein du conseil des Sages, organisé en commissions : transport solidaire, jardins familiaux, rénovation du château du Haut-Gesvres... Cela prend du temps, cela nécessite parfois d'aller voir ce qu'il se fait sur d'autres communes. Notre rôle est consultatif : nous ne sommes pas là pour court-circuiter les décisions des élus, ni intervenir en conseil municipal, nous sommes avant tout un apport d'expérience utile, une sorte de poil à gratter de la commune. »

Yves de Bouville,
élu au conseil des Sages.



Tous les avis comptent

« Représenter les enfants de la commune, proposer des idées intéressantes » (Noan), « le plus difficile, c'est savoir se mettre d'accord, s'écouter sans se contredire » (Zoé), « cela fait parfois un peu peur de s'exprimer devant les autres » (Ninoé), « nos propositions sont issues d'un travail de groupe, avec un budget, un intérêt pour le public... » (Elouan), « tous les avis comptent, pas uniquement ceux des adultes élus », (Enora).

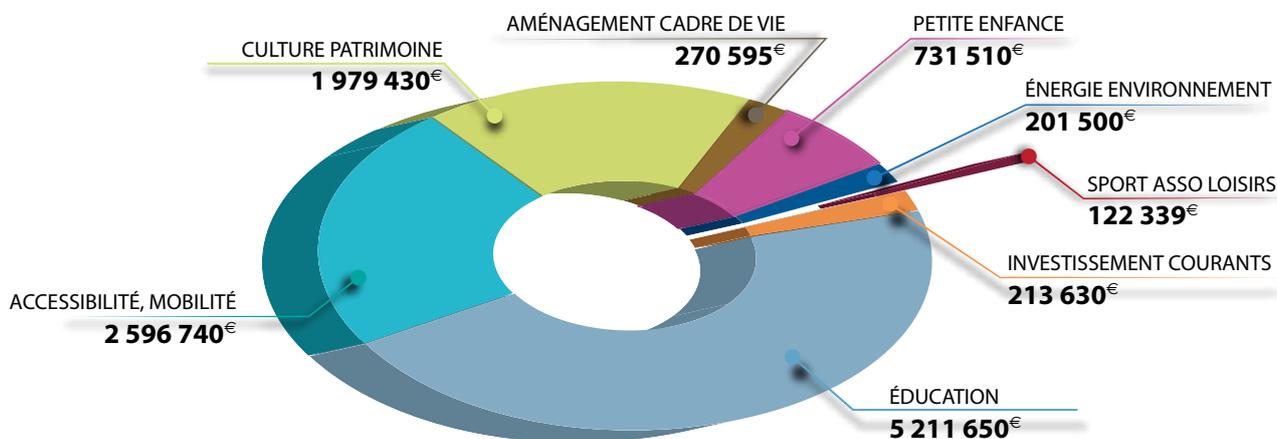
... Et tout le Conseil municipal des enfants,
élus pour deux ans.



Baptiser une école : un exemple de décision collégiale

Pour donner un nom à la future école de la commune, les services municipaux ont dans un premier temps effectué des recherches, ajoutées à la réflexion conduite au sein de la commission municipale famille, éducation et solidarité. Celle-ci a réuni des élus, des représentants de la direction municipale de l'éducation et des membres du conseil d'école de La Chesnaie. Les débats issus de cette concertation ont permis aux membres de s'entendre sur trois noms, proposés ensuite au conseil municipal : le nom "Simone-Veil" a obtenu cinq voix ; "Françoise-Héritier", six voix et "Pauline-Kergomard", dix-huit voix (lire aussi page 22).

Un budget bâti au service de la population



Plus de 22,5 millions d'euros constituent le budget primitif de la ville pour cette année 2018.

Il correspond à 9,7 M€ de budget de fonctionnement et 12,8 M€ d'investissements, dont 11,3 M€ pour des projets nouveaux. Pour Catherine Cadou, adjointe en charge notamment des ressources, « ce budget correspond à l'aboutissement d'une co-construction menée tout au long de l'année ».

À l'échelle d'une ville de la dimension de Treillières, pour être efficace, la démarche de co-construction doit intégrer les habitants dans toute leur diversité (âge, situation sociale...) mais aussi impliquer les acteurs, qu'ils soient sociaux, économiques. « Pour rappel, la concertation n'est pas la décision, elle consiste à donner un avis », indique le maire, Alain Royer. « Pour autant, qu'il s'agisse d'un projet de médiathèque, d'aménagement urbain, comme cela a été le cas à Vireloup, ou de construction d'équipements sportifs, nous avons fait en sorte d'associer les acteurs concernés,

les riverains, à chaque étape du projet. » En ce qui concerne les projets éducatifs, là aussi, parents, personnels enseignants et techniciens ont pu participer aux choix concrets des aménagements proposés, nourrissant une démarche participative et respectant de grands principes : « les savoirs et l'expression des habitants doivent être reconnus, valorisés, et l'initiative citoyenne : respectée. » Alain Royer insiste sur « l'intérêt général qui guide les élus dans les choix finaux, surtout à l'occasion de l'élaboration du budget annuel ».



La mobilité solidaire, service pour habitants isolés



Partant du principe que l'accès aux services communaux demande une certaine mobilité, la ville et des citoyens s'organisent pour proposer une réponse pragmatique aux besoins de déplacement, et créer une association de transport solidaire. Les bénévoles sont les bienvenus !

L'initiative est simple et correspond à un vrai besoin de déplacement sur le territoire de Treillières, une commune atypique pour son organisation géographique, avec des bassins de vie assez éloignés les uns des autres. « Il y a quelques mois, nous avons rencontré le conseil des Sages pour réfléchir à un projet de transport

solidaire », raconte Magali Lemasson, conseillère municipale déléguée à la solidarité. « La disposition des villages et l'actuel réseau de transport public font que les possibilités de se déplacer pour les personnes vivant seules, et ne disposant pas de véhicule, sont limitées si elles ne sont pas accompagnées ». Aujourd'hui, porté par la ville et son centre communal d'action sociale, en partenariat avec le Département et la MSA, le projet de transport solidaire prend forme.

En complémentarité des autres services

Le transport solidaire permet ainsi aux personnes isolées ou en difficulté, privées de moyen de locomotion, de se déplacer occasionnellement pour des nécessités de la vie courante : rendez-vous médicaux, démarches administratives, retrouver des amis... « Sa réussite est conditionnée à la création d'un réseau de

chauffeurs bénévoles qui effectuent des déplacements avec leur propre véhicule pour le compte de personnes qui n'en disposent pas », poursuit Magali Lemasson. Bien entendu, ce déplacement accompagné et solidaire vient en complémentarité des autres services de transports existants et ne s'y substitue pas. « D'une manière plus générale, il vise aussi à faciliter la création de lien social et de solidarité », dit l'élue. Un appel a donc été lancé à toutes les personnes intéressées par ce projet, une réunion publique a eu lieu au mois d'avril dernier, et les retours sont positifs.

Recherche active des bénévoles

En pratique, « les chauffeurs bénévoles interviennent selon leurs disponibilités, se mettent à disposition des habitants de leur commune. Ils sont indemnisés par les utilisateurs pour leurs frais de déplacement », explique Antoine Chauvin, agent de développement social à la MSA. « Le lien social est le premier objectif du transport solidaire, tant pour les bénéficiaires que pour les chauffeurs » Avis donc aux personnes qui disposent d'un peu de temps, d'un véhicule, « et qui aimeraient davantage s'impliquer, à leur rythme, dans la vie locale », complète Magali Lemasson. Responsabilité, assurance, organisation de planning... L'association, en cours de création, permettra de donner un cadre à cette initiative solidaire d'utilité publique.

Pour en savoir plus sur nouveau service à la population, contact : CCAS, tél. 02 40 94 52 42, ccas@treillieres.fr

Appel aux dons de livres

La Maison d'accueil spécialisée Diapason, dont la vocation est d'accompagner au quotidien des personnes adultes polyhandicapées, crée un espace lecture au sein de son établissement. Et pour pouvoir offrir à ses résidents un choix d'ouvrages important et varié, la structure lance un appel au don de livres en tous genres : albums jeunesse, bd, mangas, documentaires, beaux livres, poésie...

À déposer sur place (Moulin des landes - route de Treillières) ou contact, tél. 02 40 14 07 39, unité4@diapason44.fr



Une nouvelle enseigne pour garder la forme

C'est fait, c'est ouvert.

Avec l'appui de la communauté de communes Erdre et Gesvres, l'enseigne nationale Decathlon a pris ses quartiers zone de Ragon. Depuis son ouverture au public le 6 juin dernier, la surface de vente s'est lancée dans une opération séduction.

Sitôt la peinture terminée, les rayons installés, les habitants d'Erdre et Gesvres (et d'ailleurs) sont venus profiter de cette nouvelle surface de vente Decathlon, la quatrième dans l'agglomération nantaise, et la 314^e en France. « *Un projet comme celui-ci est une aventure assez extraordinaire* », confie Vincent Delannoy, directeur du magasin de Treillières, et par ailleurs passionné de rugby et amateur de natation. À cette surface de vente de 4 000 m² s'ajoutent 6 000 m² d'espaces de pratiques sportives, comprenant notamment une piste de VTT, un bassin de test aquatique, des terrains de basketball, de beach volley, de football, un départ de randonnée... « *Que ce soit dans les rayons ou les zones de pratiques, à domicile ou en extérieur, 100 % des produits Decathlon sont désormais disponibles en test avant achat* », indique l'enseigne. « *Sur place, les sportifs retrouvent environ 90 sports et 40 collaborateurs pour les conseiller et les accompagner dans leurs diverses activités physiques* », précise le manager. C'est bien là un des intérêts principaux de ce nouveau magasin : proposer des matériels sportifs, mais surtout permettre aux pratiquants d'en essayer un maximum, sur place, en temps réel et sans rendez-vous.

Partenariats locaux bienvenus

« *Depuis plus de quarante ans, l'enseigne évolue avec ses clients sportifs pour rendre accessibles les plaisirs et les bienfaits du sport au plus grand nombre* », poursuit



Vincent Delannoy, directeur de l'enseigne treilliéraine

Vincent Delannoy. « *Treillières, en sa qualité de ville sportive et active, était la commune toute désignée pour accueillir un nouveau magasin de l'enseigne* ». Question construction, le bâtiment est certifié "Breeam", c'est-à-dire conçu de manière à limiter son impact sur l'environnement, ses performances énergétiques dépassant les réglementations en vigueur. Lumineux grâce à de nombreux puits de lumières et une grande baie vitrée, le magasin propose aussi des produits 100 % connectés, dont l'avantage est de faire gagner du temps aux usagers via une lecture rapide des données, « *huit bornes digitales sont disponibles pour commander plus facilement* ». Enfin, l'enseigne entend également développer ses partenariats locaux en participant à la vie associative de la commune : « *des partenariats ont d'ores et déjà été signés, il sera ainsi possible pour certaines associations de délocaliser leurs cours dans nos locaux et de profiter de nos infrastructures. Ce sera le cas notamment avec Energym* ». Côté stationnement et accès, tout a été fait pour faciliter la fluidité des visiteurs, avec des infrastructures de voirie réalisées, depuis près d'un an, par Erdre et Gesvres.

Tilium melodia donne le La



Crée il y a moins d'un an, l'association treilliéraine orientée vers la valorisation de la musique classique a déjà montré toute l'étendue de son talent. Avec, à la baguette, un passionné : Jacques Bayer.

Depuis le début de l'année, les prestations s'enchaînent et la jeune association treilliéraine Tilium melodia s'impose petit à petit dans le paysage local, organisant des concerts de bonne facture de musique classique, médiévale, irlandaise, dans différents lieux : espace Simone-de-Beauvoir, église de Grandchamp-des-Fontaines. Des répertoires riches et « surtout une grande qualité des formations », souligne Jacques Bayer, le président de l'association, qui annonce l'événement phare de la rentrée de septembre : « Une opération jazz du 28 au 30, avec la venue de Frédéric Renaudin, qui a été pendant plus de dix ans le pianiste de Julien Clerc et de Nolwenn Leroy, et a par ailleurs travaillé avec Florent Pagny ». Le public pourra apprécier ce grand musicien, d'abord au sein de la formation Le Louisiana brass band, qui compte d'autres artistes de talent : Julien

Vinçonneau, guitariste, et son quartet spécialisé dans le jazz des années 70 à 90. Deux chanteuses, Fabiola et Lucy Bernardoni (finaliste d'un télé-crochet en 2004) participeront à la fête avec le groupe French songs quintet, qui interprétera des morceaux de jazz français. Satisfait des débuts prometteurs de son association, Jacques Bayer espère que l'église de Treillières pourra à son tour accueillir ces concerts, lorsque les travaux de l'édifice seront terminés. « Je pense notamment au groupe Amazin'gospel, chorale nantaise créée en 2006, composée de choristes, passionnés par la musique et le chant. » La formation est programmée le 8 décembre prochain, sans doute dans l'église de la commune.

Rappel des dates dans la partie agenda de ce magazine.

Infos

de la BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale prendra ses quartiers d'été à partir **du 9 juillet et jusqu'au 2 septembre inclus.**

Durant cette période estivale, la bibliothèque **sera fermée chaque week-end, samedi et dimanche.**

Elle sera par contre ouverte du mardi au vendredi aux horaires suivants :

Horaires d'ouverture au public

Mardi : 16h à 19h

Mercredi : 10h à 12h – 14h à 18h

Jedi : 10h à 12h

Vendredi : 14h à 17h

Reprise des horaires habituels **le lundi 3 septembre, jour de rentrée scolaire.**

12 place de la Liberté - 44119 Treillières

Tél. 02 40 94 61 76

www.bibliotheques.cceg.fr

APPEL AUX DONS DE JEUX

Avec une ouverture prévue début 2019, la future médiathèque municipale de Treillières proposera une collection renouvelée et augmentée à ses usagers. De nouveaux supports y feront leur apparition, du DVD au jeu vidéo en passant par le jeu de société.

L'équipe de la médiathèque souhaite justement faire un appel aux dons de jeux de société afin d'enrichir une offre déjà solidement achalandée (environ 200 jeux sont en effet prévus). Si quelques jeux de toute nature (et pour tout âge) dorment à l'intérieur de vos armoires, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque afin de convenir des modalités de don.

Quelques restrictions : ni jouets, ni de jeux à piles, ni jeux en (trop mauvais) état ou incomplets.

Rendez-vous préalable avant tout don.

Tél. 02 40 94 61 76, ou par mail bibliotheque@treillieres.fr

ÉDUCATION



Ce sera l'école Pauline-Kergomard

C'est ainsi que sera baptisée la nouvelle maternelle qui sort actuellement de terre rue Étienne-Sébert. Née en 1838 à Bordeaux, Pauline Kergomard est considérée comme la fondatrice des écoles maternelles en France. Elle a révolutionné la forme de l'instruction auprès des jeunes enfants, en favorisant le développement naturel et en introduisant la pédagogie par le jeu et les activités artistiques et sportives. « *Composé de huit classes maternelles, avec une possibilité d'extension à dix, le nouvel établissement treilliérais portera donc son nom* », précise Marie-Madeleine Régnier, adjointe au maire déléguée à l'éducation. Décision adoptée lors du conseil municipal du 19 février 2018.

Subventions scolaires

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement concernant l'accord de crédits et subventions scolaires aux écoles publiques, privée et aux associations concernées dans le cadre des projets d'école, pour l'année 2018. Cela concerne, par exemple, des dépenses obligatoires – fournitures scolaires (32,99 € par élève), fournitures bureau (363,93 € par école), transports (160 € par classe) – et des dépenses facultatives :

arbre de Noël (4,12 € par élève), classes transplantées (7,73 € /nuitée), les projets pédagogiques... De même, le conseil municipal a voté une subvention de 830 € accordée dès lors que des classes de Treillières participent à un échange Euro école en 2018, et une subvention de 600 € au comité départemental de la prévention routière pour le renouvellement de son parc de vélos. Décisions adoptées le 26 mars 2018, **à l'unanimité.**

FINANCES

Budget primitif 2018

Le projet de budget primitif 2018 de la commune s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :
9 693 725 €

Section d'investissement :
12 814 416 €

(dont restes à réaliser : 767 942 € en dépenses et 139 622 € en recettes).
Budget adopté le 26 mars 2018.

23 pour et 6 contre.

Budget assainissement 2018

609 566 € pour la section de fonctionnement et 1 066 718 € pour la section d'investissement (dont 92 428 € de restes à réaliser).
Décision adoptée le 26 mars 2018, **à l'unanimité.**

Taux d'imposition inchangés depuis 2006

Taxe d'habitation : 21.69 % ; taxe sur le foncier bâti : 21.71 % et taxe sur le foncier non bâti : 40.23 %

Décision adoptée le 26 mars 2018, **à l'unanimité.**

PERSONNEL

Deux postes pour les espaces verts

Les rétrocessions d'espaces dans le domaine public de nombreuses opérations d'habitat, la réception de nouveaux équipements sportifs, scolaires et culturel, l'entretien de l'espace de loisirs (Champ-Morin) comme

celui du parc du Haut-Gesvres dans le cadre de l'opération "eau et paysage" et les nouvelles normes d'entretien correspondent à une charge de travail supplémentaire du Service municipal des espaces verts. Ainsi, la ville a décidé de la création de deux emplois au sein du service espaces verts en vue de la pérennisation de deux postes occupés dans le cadre d'un contrat d'avenir et d'un contrat d'apprentissage. Par ailleurs, un emploi propreté-voirie a également été créé afin de pérenniser un emploi d'agent contractuel voirie-propreté recruté pour réaliser en interne le nettoyage de la ville. Décision adoptée le 26 mars 2018, **à l'unanimité.**

SERVICES



Le gardiennage d'animaux payant

Dans le cadre de la police rurale, la commune de Treillières procède régulièrement à la capture d'animaux sur la voie publique, environ 15 à 20 animaux par an. Le placement de ces animaux en fourrière animal coûte à la collectivité 1 500 euros par an. Afin de réduire l'impact financier de cette prestation de service publique sur le budget communal, une tarification dissuasive a été votée par le conseil municipal le 26 mars 2018, fixant les frais de placement en fourrière animal à 50 euros, imputé aux propriétaires des animaux en infraction. Décision adoptée **à l'unanimité.**

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables à l'accueil de la mairie et sur le site internet.



URBANISME

Avenue du Général-de-Gaulle

Les études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de cette avenue ont été confiées à l'entreprise 2LM pour un montant de 42 960 €. La consultation pour la réalisation des travaux a proposé de retenir les entreprises Landais pour la voirie et réseaux divers (pour 663 422 €) et Althea Nova pour les travaux paysagers (pour 153 597 €).

Dénomination de voirie

Dans le cadre du permis d'aménager n°044 209 17 E 3009 situé au 31 rue de Sucé, une voie privée a été créée, et dénommée impasse du Regain. Décision adoptée le 26 mars 2018, à l'unanimité.

Aménagement de la médiathèque

La maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la future médiathèque a été confiée au groupement Mcm/Gaudin/Serdb pour un montant 781 204 €. À l'issue d'une procédure de consultation, les entreprises suivantes ont été retenues :

- Menuiseries extérieures aluminium : entreprise Erdralu (montant : 178 957 €)
- Chauffage, plomberie, sanitaires : entreprise Alexen (119 367 €)
- Menuiseries intérieures bois : entreprise Glemaud (72 509 €)
- Revêtements de sols et faïence : entreprise Alpha carrelage (69 659 €)

- Cloisons : entreprise Acoustic Ouest (33 800 €)
- Faux-plafond : entreprise Plafisol (29 862 €)

Décision adoptée le 23 avril, à l'unanimité.

ASSOCIATIONS

Subventions 2018

Selon des conditions générales d'attribution validées par le conseil municipal, la ville a attribué un volume total de 53 349 € aux associations treilliéraines, mobilisant 5 307 adhérents (5 265 en 2017). La répartition s'établit ainsi : 23 164 € pour 22 associations sportives, 8 374 € pour huit associations culturelles, 2 800 € pour cinq associations de loisirs, 3 119 € pour huit associations sociales et de solidarité et 990 € pour trois associations scolaires. Une subvention d'équilibre a en outre été attribuée à Treillières Musique, pour 14 900 €. Décision adoptée le 26 mars 2018, à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

S'engager et échanger

Le mandat avance petit à petit. Au début, il était parfois difficile pour Titouan, Victor, Laly, Zoé, Elsa (et tous les autres) de comprendre l'organisation d'une animation, les contraintes inhérentes au projet. Désormais, les jeunes élus mesurent toute l'utilité de préparer les interventions, notamment à l'occasion des cérémonies, pendant lesquelles chacun est plus à l'aise et a acquis de la confiance pour parler devant le public. Lors de la dernière cérémonie du 8 mai 1945, les enfants ont innové en mettant en avant des mots clés, positifs comme négatifs, pour évoquer le conflit. Le public attendait une certaine émotion, il l'a obtenue. Dernière implication en date :



les jeunes élus treilliérains sont allés à la rencontre de leurs homologues de Grandchamp-des-Fontaines. Ils ont, à leurs côtés, également visité le Conseil départemental, reçus sur place par les conseillers de Loire-Atlantique Elisa Drion et Erwan Bouvais. Découvrant le rôle et les missions de cette institution, ils ont pu se mettre dans la peau d'un élu de Loire-Atlantique en votant. La question était : faut-il rénover le collège de Treillières, ou en construire un nouveau à Grandchamp-des-Fontaines ? Un exercice grandeur nature profitable pour partager des moments avec d'autres jeunes conseillers et pour enrichir leurs connaissances civiques réciproques. Prochaine étape : les deux conseils municipaux des enfants se retrouveront, comme tous les ans, le 16 juin à Grandchamp-des-Fontaines pour la collecte des déchets.

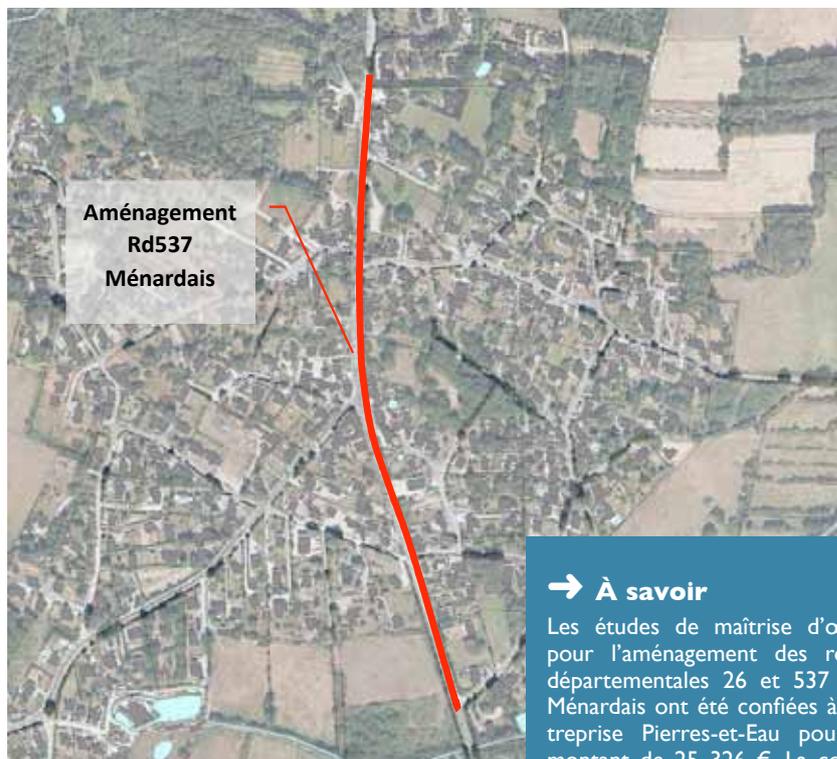
Prochain conseil municipal le lundi 25 juin 2018 à 19h, salle du Conseil

Nouveaux aménagements pour La Ménardais

Voirie et voie douce : les travaux sont en cours. Afin de diminuer la vitesse de la circulation automobile et de sécuriser la traversée du village, d'importants travaux d'aménagement de l'entrée de village sont en cours. Ils permettront notamment de proposer des trottoirs sécurisés et un cheminement doux.

La commune de Treillières a initié en 2012 une réflexion sur l'évolution du village de La Ménardais. Un périmètre d'étude a ainsi été institué sur ce secteur, mené en concertation avec les habitants du village. Le projet prévoit aujourd'hui d'aménager les routes départementales - RD 537 et RD 26 - traversant le village afin d'en faire des voies urbaines plus sécurisées et moins bruyantes, notamment au niveau du carrefour route de Nantes / route de Sautron. Créer deux entrées de village, améliorer la desserte cycliste et ses liens avec les voies secondaires et favoriser une meilleure gestion des circulations sur les voies à l'intérieur du tissu existant constituent les principaux objectifs de cette opération.

Pour l'aménagement de la RD 537, une voie verte d'environ 840 mètres est actuellement en cours d'aménagement le long de cette route départementale. Le profil de cette voie a été arrêté en concertation avec les services du Département. Les travaux intègrent la modification de chaussée, nécessaire à la sécurisation des modes doux, et la création de la voie



verte. Le giratoire entre la RD 537 et la RD 26 sera réalisé dans une seconde phase des travaux. Le montant estimé des travaux 2018 est de 685 227 €.

→ À savoir

Les études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des routes départementales 26 et 537 à La Ménardais ont été confiées à l'entreprise Pierres-et-Eau pour un montant de 25 326 €. La consultation pour la réalisation des travaux a proposé de retenir l'entreprise Charrier, pour un montant de 1,19M€.

Des voies cyclables pour demain

L'aménagement cycliste permettra de prolonger la piste créée en 2012 entre La Ménardais et le bourg de Treillières. À terme, une liaison entre la Ménardais et Ragon, au sud de la commune, pourra compléter le lien entre Treillières et Nantes. « Ce projet est en cohérence avec le plan d'aménagement de voies cyclables que la communauté de communes Erdre & Gesvres va lancer, pour relier les bourgs, les espaces de loisirs, les parcs d'activités », précise Jean-Claude Salau, adjoint au maire délégué aux travaux, à la voirie et aux espaces verts. « À terme, plus de 60 km de voies cyclables seront proposées, d'ici à 2026. Les liaisons Treillières – Grandchamp-des-Fontaines, mais aussi Les Touches – Nort-sur-Erdre ou encore Casson – Sucé-sur-Erdre seront les premières sections cyclables ouvertes. »



LIAISONS DOUCES : RÉUNION PUBLIQUE

Judi 28 juin 2018 à 19h Espace Simone-de-Beauvoir

PRÉSENTATION DES AMÉNAGEMENTS DE LIAISONS DOUCES ENVISAGÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES

le long de la RD 75 pour desservir le parc d'activités de la zone de Ragon (au sud et au nord)

Nouvelle école : les travaux se poursuivent

Les travaux s'achèveront normalement courant septembre, ils seront suivis des contrôles de sécurité réglementaires. C'est donc au mieux après les vacances d'automne, que l'école maternelle publique Pauline-Kergomard fera sa rentrée.



La construction d'un établissement public, qui plus est recevant du très jeune public, n'est pas un long fleuve tranquille. « Il n'est pas possible de transiger avec les principes de sécurité, les règles d'aménagements, qui doivent correspondre aux attentes des très jeunes usagers comme aux équipes éducatives. » Pour Marie-Madeleine Régnier, adjointe au maire déléguée à la famille et à l'éducation, il était évident de prendre le temps de mener ce projet dans les meilleures conditions avant l'accueil des élèves. « Or, compte tenu des aléas de la construction et de la météo, le bâtiment ne sera pas terminé pour la rentrée. Les élèves découvriront leur école soit après les vacances d'automne, soit au plus tard après les vacances de Noël », ajoutant que « la capacité d'adaptation des enfants saura faire oublier ce changement de site et d'environnement. Très vite, ils apprécieront cette nouvelle école plus confortable et plus spacieuse. »

Deux comités pour suivre le projet

Petit retour en arrière. L'étude avait été lancée à l'été 2014, un programme technique a ensuite précisé un cahier des charges définissant l'articulation des différents espaces : surfaces, fonctions, équipements... Les plans du projet ont été présentés en septembre 2016. Les représentants de l'Éducation nationale ont alors apporté quelques observations sur les superficies des dortoirs et de l'espace de motricité. Pour suivre ce projet, la commune avait créé deux instances de concertation, dont un comité technique regroupant (entre autre) des représentants des parents d'élèves, les directeurs des écoles, des agents utilisateurs, des

élus ; et un comité de pilotage regroupant notamment des élus de la majorité comme de l'opposition, ainsi qu'un représentant de l'Éducation nationale. « Au fur et à mesure de l'avancée des études, ce comité a validé l'augmentation de l'enveloppe prévisionnelle des travaux, passant ainsi de 2,625 M€ en juin 2015, à 2,869 M€ en février 2016 », indique Marie-Madeleine Régnier. « Et c'est d'ailleurs à l'occasion d'un comité de pilotage qu'il a été décidé d'agrandir les dortoirs, avec la création de salles de 42 m² prévus pour 40 couchettes chacune. »

Rester dans l'enveloppe financière prévue

Une autre évolution du projet a concerné la salle de motricité : 145 m² pour 120 m² préconisés par l'Éducation nationale. « Là aussi, la question a également été soulevée au démarrage des études, et le comité de pilotage a validé le fait d'utiliser l'espace du hall comme espace supplémentaire de motricité. L'aménagement du hall (147 m²) a été modifié pour s'adapter à cet usage, sachant en outre qu'une partie du temps de motricité pourrait avoir lieu en extérieur sous le préau de 147 m². Les enseignants réfléchissent aux activités à privilégier dans cet espace », complète l'élue. « Il n'était pas possible d'augmenter davantage ces surfaces pour rester au plus près de l'enveloppe financière initiale. Ces solutions ont ensuite été approuvées lors du comité de pilotage suivant. » Comme tout projet de cette envergure, des questionnements et des ajustements ont eu lieu, dans des instances de concertation au sein desquelles les avis ont été entendus, et les informations, partagées.

Quels commerces demain à Treillières ?

Quelle que soit leur taille, toutes les communes considèrent les services et commerces de proximité comme un enjeu majeur de développement économique local et de maintien du lien social. Pour mieux appréhender l'activité commerciale dans les prochaines années, une étude stratégique a été menée à Treillières. Voici les premiers enseignements.



aménagement global à imaginer. L'étude s'interroge notamment sur la vocation commerciale des villages périphériques qui, à l'instar de La Ménardais, peinent à devenir attractifs en raison d'un flux routier important sur cette zone.

La clientèle actuelle demande plus

L'étude s'appuie également sur une enquête menée auprès des commerçants : il en ressort que 40 % d'entre-eux aimeraient développer leur activité actuelle, près d'un sur deux a d'ailleurs des projets d'investissements (acquisition ou rénovation du local). L'enquête révèle aussi que 80 % des commerçants affirment que leur clientèle utilise la voiture pour les visiter, pour un temps de course bien inférieur à une heure. La plage horaire la plus fréquentée étant la tranche 17h-19h, et le jour où la fréquentation est la plus élevée est sans surprise le samedi, suivi du dimanche, notamment pour le marché. En matière d'actions pour développer l'activité commerciale, l'amélioration du nombre de stationnements apparaît, selon les personnes interrogées, comme prioritaire (35 %), et des activités complémentaires - restauration traditionnelle, poissonnerie, primeurs, prêt-à-porter - seraient bienvenues. Enfin, en dépit d'une dynamique collective non négligeable et d'un chiffre d'affaires constant des activités existantes, pour doper l'activité commerciale, des pistes d'amélioration existent : l'accompagnement des jeunes commerçants pour favoriser le renouvellement de l'offre, une meilleure adaptation des tailles des cellules commerciales, davantage de commerces et des enseignes plus attractives...



Le bureau d'études Aid a réalisé un état des lieux du fonctionnement commercial de la commune, située dans un contexte concurrentiel fort,

lié à la proximité de la métropole : activités isolées, offre en centre ville éclatée, influence évidente des projets en cours (quartier de la mairie, la Zac de la Belle-Étoile). La commune compte 74 activités, 32 % d'entre-elles sont à caractère commercial, auxquelles s'ajoutent une part d'activités de services et médicales relativement importante. Leur répartition est assez inégale : La Ménardais par exemple ne compte qu'une seule activité commerciale, la zone du centre commercial Super U, douze, et le centre bourg, 44 : équipements dédiés à la personne, services non commerciaux (mutuelle, banque, ambulance), activités alimentaires, le taux de vacance reste bas pour une ville de cette taille. De même, les ruptures urbaines nombreuses et un centre bourg étiré induisent un manque de lisibilité de l'offre commerciale générale. L'étude menée place l'accessibilité et la requalification de certains lieux au cœur d'un

aménagement global à imaginer. L'étude s'interroge notamment sur la vocation commerciale des villages périphériques qui, à l'instar de La Ménardais, peinent à devenir attractifs en raison d'un flux routier important sur cette zone.



C'est dit...

Thierry Gicquel,
conseiller municipal délégué aux associations de loisirs,
au commerce et à l'artisanat.

« Diversification de l'offre, accessibilité pour se rendre au centre-bourg, horaires élargis des commerces... On voit bien que les attentes des habitants sont importantes. Point positif de l'enquête, 55 % de la clientèle interrogée souligne le professionnalisme des commerçants treilliérais et près d'une personne interrogée sur deux plébiscite l'actuel environnement urbain. Il conviendra, dans les années à venir, d'anticiper l'arrivée de nouvelles populations en répondant aux attentes commerciales comme en renforçant le rôle de pôle de proximité du centre bourg. »

Un van aménagé pour aller au bout du monde



Treillières, point de départ d'une aventure extraordinaire ? Une nouvelle agence de location de vans aménagés, baptisée Travel camper, s'est ouverte sur la commune ; « La société existe déjà et est basée au sud de Nantes depuis 2011, à Cheix-en-Retz et une agence est désormais ouverte ici à Treillières », explique Quentin Bailleul, agent commercial. « Nous comptons une flotte de 13 vans - de marque Volkswagen - neufs, aménagés et équipés durant l'hiver pour être proposés en location depuis le début du printemps. » Et d'après les premiers retours, le démarrage de l'activité est prometteur, car la demande est forte pour passer ses vacances dans ce moyen de locomotion original, estampillé vintage...

Infos sur le site www.travel-camper.com et les réseaux sociaux facebook et instagram @travel.camper

Son corps entre des mains expertes



Un nouvel Institut de beauté a ouvert ses portes rue de la mairie, juste à côté du cordonnier Stefan Courtet qui avait créé son activité il y a un an. Mais il s'agit bien là d'un tout autre domaine, même si le point commun est la dextérité et l'adresse manuelle. Les mains expertes de Sabrina, esthéticienne de cet institut Mary Cohr, privilégient le bien-être et la relaxation, le temps d'une consultation personnalisée, dans une ambiance chaleureuse. Conseils et soins adaptés aux objectifs beauté des personnes.

Contact : 49 rue de la mairie, tél. 02 28 27 65 12

Deux autres instituts de beauté sont également présents sur la commune :

- Éclat naturel, 11 rue de Rennes, tél : 02 28 07 96 77
- Oz'ongles, 2 place de la Liberté, tél. 02 28 96 66 83

Emploi : la mairie recherche son apprenti espaces verts



Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, le Service des espaces verts recherche actuellement un ou une apprenti(e) en CAP jardinier, paysagiste. Entretien des végétaux - arbres et arbustes, haies - dans les surfaces en herbe et les allées ; engazonnement, tonte, ramassage, taille, débroussaillage, élagage, arrosage... Les missions comportent également des actions dédiées à l'installation et l'entretien du mobilier des parcs et jardins, au fleurissement de la commune et à la réalisation de massifs : conception à partir de plans, préparation des sols, plantation, arrosage...

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} septembre prochain : contrat d'apprentissage de deux ans (35h).

Contact : RH de la ville, tél. 02 40 94 63 64

Maison funéraire L'Autre rive



La maison funéraire L'Autre rive a ouvert ses portes. Ce projet, privé, propose différents salons funéraires comportant chacun un espace pour l'attente des familles, une salle de cérémonie et 15 places de stationnement, mutualisées avec l'accueil des visiteurs du cimetière. « Notre credo, c'est l'accueil et l'accompagnement des familles », assure Steven Martinez, le gérant. « Pour apaiser la douleur, nous travaillons également en collaboration avec Jimmy dans l'autre vie, une association à l'écoute des personnes en deuil d'un enfant, d'un frère, d'un proche ».

Contact : L'Autre rive, 17 Rue de Notre Dame, tél. 02 40 72 14 14

Treillières Autrement

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

9 500 habitants et 3 730 logements à Treillières en 2018 - ce sont les premiers chiffres de la population et des habitations au terme du recensement de début d'année. Donc, plus 1 100 habitants par rapport au dernier recensement de 2014 soit une progression de la population de 2,6 % par an.

Ces chiffres étaient bien évidemment attendus. La localisation de la commune en toute proximité de Nantes Métropole, son caractère de ville à la campagne, son offre d'équipements, ses infrastructures, son dynamisme économique, commercial et associatif font de Treillières une ville attractive, comme d'ailleurs beaucoup de communes de la 1^{ère} couronne nantaise.

Afin d'offrir à la population les services qu'elle est en droit d'attendre, le budget 2018, voté le 26 mars dernier par le conseil municipal, a privilégié la mise à niveau des équipements publics (pôle enfance, écoles, médiathèque, infrastructures...) pour un montant total d'investissements nouveaux de 11 M€.

Ces nouveaux équipements sont autofinancés par la commune à hauteur de 52 % soit 5,2 M€ issus notamment des bons résultats de gestion de l'année précédente, les 48 % restants seront financés par l'emprunt, et pour cause !

Il y a encore quelques années les constructions d'école pouvaient être co-financées par les partenaires extérieurs (Etat, Département, CAF...) pour près de 80 % de leur montant total ; Aujourd'hui, dans le contexte tendu de soutien national aux collectivités locales, sur les 7 M€ de dépenses consacrées à la rénovation-construction de nos 3 écoles publiques depuis 2017, la collectivité est assurée d'obtenir une aide d'à peine 1 M€.

Vous le comprendrez, avec notre engagement assumé de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux, le recours à l'emprunt était incontournable. Cependant, si certains agitent le torchon de l'endettement, il n'en est rien. La collectivité a d'ailleurs l'entière soutien de la Trésorerie qui valide chaque année les comptes treilliérains. Plus qu'un soutien d'ailleurs, une reconnaissance de sa bonne gestion partagée par les organismes bancaires qui viennent d'accorder un prêt de 4 M€ d'euros à un taux de 1,30 % à taux fixe sur 15 ans.

Sachez que malgré cet emprunt, les ratios d'endettement de la commune sont au vert : un désendettement en 6,4 années (pour 13 années maximum autorisées par le gouvernement), un encours de la dette à 920 €/habitant, dès 2019, égal à la moyenne de la strate des communes de 3500 à 10000 habitants.

Tout cela pour un résultat sans appel : des équipements pour la petite enfance, pour l'éducation, pour le sport, pour la culture flambant neufs qui laissent le temps pour dégager de nouvelles marges financières pour de futurs projets !

Très bon été à toutes et tous.

Les élus du groupe majoritaire

www.treillieresautrement.com
Nous contacter : treillieresautrement@orange.fr

Vivre à Treillières

LE GROUPE DE L'OPPOSITION

Depuis 3 mois de nombreux sujets ont traversé l'actualité municipale avec notamment le budget 2018. Un paradoxe nous a marqué : d'un côté un endettement qui s'accroît à un niveau jamais atteint depuis 2004, de l'autre des autorisations à construire qui ne cessent d'augmenter avec plus de 250 logements livrés d'ici 18 mois. Avons-nous les infrastructures pour les accueillir ? Non. Et la majorité évite de répondre à la question centrale : comment la commune financera les services publics nécessaires à toute cette population avec un endettement déjà aussi fort aujourd'hui ?

5 à 7% de population en plus d'ici 2 ans. Pour rappel, nous, nous proposons une telle évolution sur 12 ans, pas sur 18 mois... En tant qu'opposition et même si ce ne sont pas nos choix, nous devons nous adapter et proposer. La bibliothèque actuelle va fermer à la fin de l'année avec l'ouverture de la médiathèque. Transformons-la en un espace de travail partagé et collectif pour les co-workers ou le télétravail. Offrons ainsi une réponse aux nouveaux styles de vie et de travail des habitants de la commune et à leur problématique de déplacements.

La qualité de vie, c'est celle de notre environnement aussi. Nous vous informons qu'une enquête judiciaire est en cours sur la destruction de plus de 4 hectares de zones humides et d'un cours d'eau près du Pigeon Blanc. Nous attendons les conclusions de cette enquête qui vient d'être transmise au parquet. Mais nous sommes étonnés de la discrétion de la majorité sur ce sujet : aucune autorisation administrative délivrée avant les travaux, aucun constat d'infraction ni de plainte déposée après... Pourquoi le maire n'exerce pas son pouvoir de police environnementale ?

Sur les pouvoirs de police du maire, nous avons fait en avril une découverte. Le saviez-vous ? Nous non... Le maire a transféré tous ses pouvoirs de police spéciale -notamment la circulation et la voirie- au président de l'intercommunalité. C'est donc ce dernier qui signe tous ces arrêtés municipaux et qui en porte la responsabilité juridique. Ce transfert a eu lieu en ... 2014 ! Ce magazine en parlera sûrement. Mais est-ce bien normal d'attendre que l'opposition le découvre pour informer la population 4 ans après ? En tout cas, preuve en est que les élus d'opposition travaillent au quotidien et, vigilants, qu'ils ont à cœur de vous tenir toujours informés.

Les conseillers municipaux du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Hélène Jalin, Jean-Pierre Tual, Christian Lemarchand

www.vivreatreillieres.com, vat@vivreatreillieres.com,
twitter : @Info_VAT

PERMANENCES

Le CLIC

Informations pour les personnes âgées
Tous les lundis de 9h à 12h au CCAS (bureau face à l'accueil),
tél. 02 28 02 25 45

La psychologue de l'école des parents

Espace social enfance, de 15h à 18h, sur RDV au 02 40 16 72 33

Sarah El Haïry, députée de Loire-Atlantique

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 09 62 57 69 09

Elisa Drion et Erwan Bouvais, conseillers départementaux

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 02 40 99 09 40

Nouveau conciliateur de justice

Patrick Champion, deux lundis par mois de 14h30 à 17h, mairie de La Chapelle-sur-Erdre,
tél. 02 51 81 87 10

BESOINS URGENTS DE LA POPULATION

Le week-end et les jours fériés, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre, t él. 02 40 72 07 01

CCAS de Treillières,
tél. 02 40 94 52 42

SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15
Pharmacies de garde : le 32 37

LE MARCHÉ

Tous les jeudis et dimanches de 8h30 à 13h, place de la Liberté à Treillières

DECHÈTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Mardi et jeudi : 14h à 18h ; samedi : 9h à 18h
Accès sur présentation d'un badge qu'il est possible d'obtenir auprès d'Erdre-et-Gesvres, Service déchets
tél. 0810 05 10 20

POLICE MUNICIPALE

6 place de l'église
Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15 (Boîte aux lettres à la porte de l'accueil)
Contact : police.municipale@treillieres.fr
Tél. 02 40 26 83 89

TAXIS - 7J/7 ET 24 H/24

Taxis Nantes nord
Tél. 06 50 36 53
Baudouin taxi
Tél. 06 14 70 62 33



Envoyez-nous vos plus belles photos prises sur Treillières cet été !



JEU PHOTO

#unétéatreillieres
instatreillieres@treillieres.fr

Certaines seront sélectionnées et publiées sur le compte Instagram de la ville puis dans le prochain Treillières Magazine.

ABONNEZ-VOUS À NOTRE INSTAGRAM :



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : RENDEZ-VOUS NÉCESSAIRE



Avant de partir en vacances, malchance à ceux qui découvrent que leurs papiers sont périmés. Attention toutefois aux délais : depuis 1^{er} mars 2017, les demandes et retraits de cartes d'identité s'effectuent sur les stations biométriques des communes équipées pour recueillir les empreintes digitales et créer le dossier numérique. Comme pour les passeports, il faut désormais prendre rendez-vous.

CET ÉTÉ EN MAIRIE...

Si les services de la mairie restent ouverts, en semaine, tout l'été, les permanences du samedi seront fermées du 14 juillet au 18 août inclus (*reprise des permanences le samedi 25 août*). Concernant les permanences d'urbanisme, les prochaines auront lieu les samedis 7 juillet, 1^{er} septembre et 6 octobre. Permanence du guichet famille le 1^{er} septembre. **Pour contacter la mairie : tél. 02 40 94 64 16 et par courriel : mairie@treillieres.fr.**



Circulation modifiée

Logements, médiathèque, services et espaces de circulation. Les travaux d'aménagement modifient actuellement les espaces de circulation, et ce jusqu'au 1^{er} septembre prochain. L'avenue est en effet fermée à la circulation de tous les véhicules et aux piétons, une déviation est proposée vers la rue Étienne-Sébert via la rue de la mairie.

Infos pratiques sur le site treillieres.fr

RAGONDIN ET RAT MUSQUÉ

La lutte collective contre le ragondin et le rat musqué s'organise. Ces animaux nuisibles ont un impact sur les écosystèmes, les productions végétales, les ouvrages hydrauliques et la santé publique. Tous les habitants peuvent aider les piègeurs bénévoles en informant la police municipale, s'ils aperçoivent

des ragondins ou des rats musqués, en précisant sur quelle zone. Il est également possible de devenir piègeur en s'inscrivant auprès de la police municipale.

Contact : tél. 02 40 26 83 89 et mail : police.municipale@treillieres.fr



Opération job d'été

Devenir chef d'entreprise le temps d'un été

Tu as entre 16 et 18 ans et tu recherches un job d'été ? La communauté de communes te propose de créer ton entreprise de services avec d'autres jeunes sous la forme d'une coopérative. Gérer sa communication, ses devis, ses factures, la réalisation des chantiers... L'an dernier, 13 jeunes actifs s'étaient lancés dans l'aventure assurant 47 chantiers, du lavage de voitures à la tonte de pelouse en passant par des travaux de peinture, de désherbage et autres services. Une vraie expérience de création d'entreprise !

Information et inscription auprès des Maisons de l'emploi et de la formation d'Erdre & Gesvres à Nort-sur-Erdre (tél. 02 40 72 10 85) et Grandchamp-des-Fontaines (tél. 02 51 12 10 94), emploi@cceg.fr



JUIN

Dimanche 17 - journée

Vide grenier

Organisé par le Pétanque club
Boulodrome de la Rînçais

Jeudi 21 - 18h30 à minuit

Fête de la musique

21 juin
18h30/Minuit

Fête de la musique

PROGRAMMATION :
18h30 - 19h15 : Pop Rock et Musique actuelle
Ecole de musique (Scène Chénais)
19h00 - 20h00 : JM JAZZ (Scène Champ de Fontaine)
19h45 - 20h45 : Orchestre Ecole de musique (Scène Chénais)
20h30 - 21h30 : The Greenings (Scène Champ de Fontaine)
21h15 - 22h15 : Les 4midables (Scène Chénais)
22h00 - 23h00 : Platyn (Scène Champ de Fontaine)
22h45-00h00 : DJ Aïkan (Scène Chénais)

+ 1 SCÈNE OUVERTE
PLACE DE LA LIBERTÉ
avec une programmation de multiples musiciens amateurs
qui souhaitent s'essayer et faire découvrir le public
pendant quelques minutes.
Si vous souhaitez vous être intéressés par votre scène
n'hésitez pas à contacter l'école de musique :
tél. 02 40 72 10 85 / 02 51 12 10 94

ESPACE RESTAURATION
Organisée par les associations de foot
et de basket, les commerçants :
boucherie charcuterie FABRICE GUIQUERRO,
le PRU et La Casa (pizzeria).

Lundi 25 - 19h

Conseil municipal

Salle du conseil, mairie

Mercredi 27 - 14h à 18h

Journée découverte
du handball

à tous les enfants
nés après 2006
Organisé par le
Handball club du
Gesvres
Salle Olympie



Jeudi 28 - 19h

Réunion publique

Aménagement de liaisons douces
Espace Simone-de-Beauvoir
(lire aussi page 24)

Samedi 30 - journée

12h de pétanque

seniors hommes et femmes
Organisée par le club de pétanque de
Treillières
Boulodrome de la Rînçais

Samedi 30 - 14h à 23h

Le Château en fête

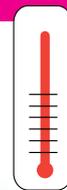
Concert organisé par l'association
Renaissance du Haut Gesvres avec
des enfants habillés en blanc qui
chantent avec des lampions et les
groupes Platyn et JM Jazz.
Précédé dans l'après-midi de visites
du château et d'animations musicales

Samedi 30 - 20h30

Gala de fin d'année

Proposé par le Treillières gymnastique club
Salles Héraclès et Marathon

CET

Prévention
de la canicule

Le maire est tenu de recenser à titre préventif et à leur demande, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile.

Ainsi, le CCAS de Treillières a mis en place un registre nominatif destiné à favoriser les interventions auprès des personnes en cas d'alerte. Les personnes âgées de 65 ans et plus peuvent s'y inscrire, comme celles reconnues inaptes au travail ainsi que les adultes porteurs de handicap.

En période de canicule, le CCAS contactera les personnes inscrites sur ce registre afin de s'assurer de leur bien-être, et leur venir en aide si besoin. **Infos au 02 40 94 52 42**

AOÛT

Mercredi 1^{er} août, 16h30 - 19h30

Don du sang

Espace Simone-de-Beauvoir

SEPTEMBRE

Samedi 1^{er} et dimanche 2 - 9h à 19h

Vitalsport

Événement sportif

Au magasin Decathlon, zone de Ragon
Activités en intérieur et extérieur,
proposées par des associations
sportives, notamment de Treillières :
basket, gymnastique, boxe...
Stand d'information sur la ville sur le site
tout le week-end.

30 juin
14h / 23h

Le château en fête

PROGRAMMATION :
14h00 - 18h00 : Visite du château
18h30 - 22h00 : Animations musicales
22h00 - 23h00 : Concert au clair de Lune

ESPACE RESTAURATION
Goûter dans l'après-midi, restauration rapide pour le dîner (sandwichs et pizzas)

ÉTÉ

Stages d'été d'arts plastiques

L'association Basalt art contemporain propose des stages :

- pour enfants, dès 7 ans, peinture et collages, 5 après-midi
- pour adultes, initiation et perfectionnement au dessin et à la peinture (technique mixtes, formes en volume possibles), 4 jours.

Deux artistes treilliéraises - Monique Dulac et Jade - animeront ces stages, inscription jusqu'à fin juin.

Infos au 06 81 15 99 75, sur le site www.basalt-abstraction.com et par mail : jpmoulac@free.fr et jade.jld@wanadoo.fr

Du 3 au 5 septembre

Taiso et self défense

Journée de découverte
Proposées par le Cap'judo espoir
Nouveaux cours le lundi et le mercredi.
Infos au 06 87 34 43 25

Vendredi 7 - 14h à 19h

Tournoi de pétanque

Proposé par l'Amicale des retraités
Boulodrome de la Rîçais

Samedi 8 - 9h à 13h

Forum des associations et marché fermier

Espace Simone-de-Beauvoir

Samedi 8, après-midi - 14h à 23h

Rassemblement automobile Années 1970 - 2000

Dans l'enceinte du château du Haut-Gesvres
Moment convivial autour de la passion de l'automobile, notamment de collection, avec concours d'élégances. Animations, restauration, démonstrations de drones. Visites du château, début du tournoi de pétanque



Dimanche 9 - journée

Vide grenier

Proposé par Treillières brocante
Rue Simone-de-Beauvoir

Samedi 15 - 14h à 17h

Rencontre régionale de l'association Apaiser

Apaiser la syringomyélie et la malformation de Chiari, affections qui touchent le système nerveux. Cette rencontre est un espace de parole pour les personnes souffrant d'une ou des deux pathologies rares et de leur proche. Salle Liberté, entrée gratuite, inscription obligatoire à presidente@apaier.org, tél. 06 81 79 61 20

Dimanche 16 - 14h

Journées européennes du patrimoine

Autour du village La Ménardais : balade à pied commentée - rue des Landes, chemins du Doux et de la Chairis, rue du Patis-Bochet, section du GR3, rue des Pierres - avec des commentaires des historiens locaux sur la typologie de l'habitat, le paysage, le terroir, la vallée du Gesvres, les puits, les fours, les fontaines et lavoirs. Goûter à l'arrivée et exposition sur le petit patrimoine communal présentée sur l'aire d'accueil au départ.

Dimanche 23 - journée

Fête du sport



Suite à l'obtention des Jeux olympiques et paralympiques en 2024 à Paris, c'est l'occasion de célébrer le sport sous toutes ses formes, de favoriser l'accès aux disciplines à des publics éloignés de la pratique, de valoriser les bénévoles et les associations qui font la promotion des sports au quotidien. À Treillières, des initiations aux différentes pratiques sportives existantes (et nouvelles) seront proposées : pratique libre, de loisir, compétition... Sur le thème du sport et des bienfaits*, des animations et

activités sportives seront proposées au Champ-Morin, sur la place de la Liberté, au skatepark, au parc du Château Haut-Gesvres, sur la zone d'activité Ragon (Decathlon), aux Bassins Alphéa, sur les chemins de randonnées

*body art, yoga-sophrologie-gymnastique sensorielle, pilates et renforcement musculaire, equifun, biathlon laser, archery games, escalade, rugby, parcours avec des vélos électriques et autres activités sportives...

Du 28 au 30

Opération Jazz

Organisée par l'association Tillium melodia
Le 28, à 20h30 : Louisiana sexte Brass Band, ensemble de jazz de la Louisiane, dirigé par Frédéric Renaudin
Le 29, à 20h30 : quartet spécialisé dans le jazz des années 70, 80, et 90, groupe de Julien Vinçonneau.

Le 30 à 17h30 : le French song quartet (jazz français), groupe de Frédéric Renaudin.

Espace Simone-de-Beauvoir, réservations du 14 au 16 et du 20 au 22 septembre au Super U de Treillières

Dimanche 30 - 8h

Randonnée familiale

Organisée par Marche vive
De 8 ou 18 km, avec ravitaillement et pot à l'arrivée, départ salle Athena.



Le prochain magazine de Treillières sera diffusé à partir du 15 octobre prochain et couvrira la période allant jusqu'au mois décembre 2018. Pour tout événement à faire paraître dans le magazine, merci d'adresser votre demande à mairie@treillieres.fr, avant le 8 septembre 2018.

COLLECTE DES DÉCHETS

tous les 15 jours
Le bac à ordures ménagères
et les sacs jaunes
sont collectés le même jour.

JE LES SORS LA VEILLE AU SOIR

Plus d'infos : www.cceg.fr

SOUSCRIPTION

VIES DE CHÂTEAUX AU BORD DU GESVRES

BEAU LIVRE
FORMAT 24.8 X 29 CM
192 PAGES
RICHEMENT ILLUSTRÉ
QUADRICHRONIE



PARUTION
LE 15 DÉCEMBRE 2018
À L'OCCASION
DU MARCHÉ DE NOËL

Vies de châteaux : le Bas-Gesvres et le Haut-Gesvres. Pages d'Histoire. Histoire longue qui se confond avec celle de la communauté treilliéraine depuis l'époque féodale. Histoires courtes des occupants des châteaux : nobles, bourgeois, paysans, réfugiés de Nantes et d'ailleurs au temps de la guerre et, plus récemment, garçons et filles pour une enfance entre les murs. Histoires joyeuses des usagers du parc pour les fêtes et kermesses.

Au bord du Gesvres : petit ruisseau ponctué de moulins où l'eau cascade dans une vallée grouillante de vies menues ; celles des insectes, des oiseaux, des habitants du ruisseau, des fleurs et graminées. Vies minuscules révélées par l'œil du photographe.

Vies saisies par un artiste qui a posé sa toile sur la façade décrépite d'un château fatigué mais en renaissance grâce à la volonté de bénévoles.

Vies passées mais aussi vies de demain projetées sur un espace que les collectivités locales ont entrepris d'aménager pour que chacun puisse s'approprier un patrimoine naturel et architectural exceptionnels.

Ce sont toutes ces vies que raconte, c'est tout ce patrimoine que montre ce livre publié par l'association *Treillières au fil du temps* avec le soutien de la Ville de Treillières et de la Communauté de communes Erdre et Gesvres. Livre écrit à plusieurs mains. Mains d'historiens, de géographes, d'artistes, de responsables municipaux, d'habitants de Treillières, d'anciens pensionnaires du Haut-Gesvres... Livre richement illustré pour le plaisir des yeux autant que de l'esprit.

PRIX DE SOUSCRIPTION : 25 €
PRIX DE VENTE À PARTIR DU 1^{ER} DÉCEMBRE : 29 €

Association Treillières au fil du temps, 22 rue de la Poste de Gesvres 44119 Treillières.
Courriel : treillieresaufildutemps@gmail.com. Site internet : www.tafdt.org



SOUSCRIPTION

Nom et prénom.....
Adresse.....
Code postal et ville.....
Adresse électronique.....
Téléphone.....

Je souscris à l'ouvrage *Vies de châteaux au bord du Gesvres*
Au prix unitaire de 25 euros x..... exemplaires(s) =..... Euros.

Ce bulletin de souscription est à adresser à :
Association Treillières au fil du temps 22 rue de la Poste de Gesvres 44119 Treillières
Accompagné du règlement par chèque à l'ordre de : Association Treillières au fil du temps

Je retirerai ma commande lors du lancement du livre à Treillières le 15 décembre 2018.

Je souhaite recevoir ma commande par la Poste et je participe aux frais de port : 9 euros.

